

COMPTE-RENDU - SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le Jeudi 30 Juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par la Présidente de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournois se sont réunis à la salle polyvalente de Lacrost.

Date de convocation : 24 Juillet 2020

Présents : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. BELIGNÉ Philippe (La Truchère), M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. CHARPY-PUGET Gilles (Cruzille), M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. DELPEUCH Pierre-Michel (La Chapelle-sous-Brancion), M. DESROCHES Patrick (Viré), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Christian (Clessé), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy), Mme MARTENS Anja (Tournus), Mme MERMET Anne (Tournus), Mme PAGEAUD Line (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. STAUB Frédéric (Tournus), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus) délégués titulaires.

Excusé étant représenté : M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise) représenté par Mme PROST Magali (Bissy la Mâconnaise)

Excusés ayant donné pouvoir : M. BOSIO Hervé (Tournus) ayant donné pouvoir à M. DELPEUCH Pierre-Michel (La Chapelle sous Brancion), Mme GABRELLE Catherine (Royer) ayant donné pouvoir à M. Gérard THIELLAND (Lacrost), M. VEAU Bertrand (Tournus) ayant donné pouvoir à M. FARAMA Julien (Tournus)

Secrétaire de séance : FARAMA Julien (Tournus)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Conseillers présents ou représentés : 40

Membres en exercice : 20

Votants : 40

ORDRE DU JOUR :

Administration

1. Délégation d'attributions au Président
2. Indemnités de fonction des élus
3. Création commission et désignation des membres dans les Commissions spécialisées
4. Constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
5. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
6. Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public
7. Désignation des représentants pour siéger au Conseil d'Administration du Pays d'Art et d'Histoire
8. Désignation des membres au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme et de la Commission Mixte de l'Office de Tourisme
9. Désignation des membres du comité de pilotage du Massif Sud Bourgogne
10. Désignation des membres au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
11. Désignation des représentants au SMET
12. Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein des Comités Syndicaux pour l'exercice de la compétence Gemapi
13. Désignation des membres de la commission locale du secteur sauvegardé de Tournus
14. Désignation des membres du comité d'agrément de « la Pépité »
15. Désignation des membres du comité de pilotage « La Croisée »
16. Désignation des représentants à l'Agence Technique Départementale
17. Désignation d'un représentant titulaire à la commission consultative paritaire « énergie » Sydesl - EPCI
18. Désignation du représentant à l'association pour l'insertion, le logement et l'emploi en sud bourgogne
19. Désignation des représentants de la CCMT au CNAS

Aire d'accueil des gens du voyage

20. Modification du Règlement de l'aire d'accueil des gens du voyage

Economie

21. Choix de l'entreprise retenue pour le marché d'extension de la zone d'activité de l'Ecarlatte
22. Convention Pacte territorial avec la Région

- 23. Zone d'activité de l'Ecarlatte : vente d'un terrain à M. CLERC
- 24. Espace coworking La Croisée : Choix de l'entreprise retenue pour l'animation de l'espace
- 25. Aide à l'immobilier d'entreprise : SARL ECJ
- 26. Adoption du cadre réglementaire pour l'annulation des loyers de la Pépi't durant l'état d'urgence
- 27. Vente d'un bâtiment à l'entreprise Zig Zag : modification du titre de l'acquéreur

Gestion du personnel

- 28. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

Questions et informations diverses

M. RAVOT remercie le Maire de Lacrost pour l'accueil du conseil communautaire. Il nomme M. Julien FARAMA secrétaire de séance, ce dernier procède à l'appel.

Administration

1. Délégation d'attributions au Président

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de déléguer au Président, pour la durée de son mandat, les attributions suivantes :

1° Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics de la communauté de communes

De procéder dans les limites fixées par le conseil communautaire à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires

2° Fixer à titre exceptionnel et à hauteur de 300 euros maximum les tarifs des droits éventuels prévus au profit de la communauté de communes qui n'ont pas un caractère fiscal et qui n'ont pas fait l'objet d'une délibération particulière et annuelle de fixation des tarifs

3° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres lorsque les crédits sont inscrits au budget.

La délégation est limitée dans son montant.

Le Président est chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement :

- o - *des marchés et des accords-cadres de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 25 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants (ou leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %) lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

4° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans

5° Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes

6° Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux

7° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges

8° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros

9° Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts

10° Intenter au nom de l'intercommunalité les actions en justice et la défendre dans les actions intentées contre elle près les tribunaux administratifs, les cours d'appel administratives, le conseil d'Etat et les tribunaux de grande instance

2. Indemnités de fonction des élus

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de *fixer pour la durée du mandat, le montant des indemnités mensuelles de fonction aux Président et Vice-Présidents comme suit :*

Président : 48,75 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique avec effet au 17 Juillet 2020

Vice-présidents : 18.58 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction avec effet au 17 Juillet 2020.

Toute demande de prise en charge d'éventuel déplacement sollicitée par un élu devra préalablement être étudiée en conseil communautaire et faire l'objet d'une délibération.

3. Création commission et désignation des membres dans les Commissions spécialisées

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de

- créer les 9 commissions suivantes :

- *Enfance, Jeunesse*
- *Action sociale*
- *Tourisme, attractivité du territoire, sport et loisirs*
- *Communication*
- *Finances, Budget*
- *Aménagement du Territoire*
- *Travaux et entretien des bâtiments et infrastructures communautaires, Gemapi*
- *Développement économique*
- *Transition écologique, Environnement et Développement numérique*

- désigner par scrutin public les membres des commissions comme suit :

- Enfance, Jeunesse – Elu référent : Patricia CLEMENT

DRAPIER Marie-Louise (Lugny)
HUSSON Marie-Claire (Montbellet)
FELIX Béatrice (Préty)
GRESSARD Marie-Claude (Préty)
DUMONT Marc (Saint Albain)
BELLECOSTE MARTIN Marie (Saint Albain)
PIN Jean-Paul (Tournus)
LEFRONT Anne (Tournus)
MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy)
DAILLY Jean-Maurice (Viré)

- Action sociale – Elu référent : Patricia CLEMENT

NASSIROSSADATE Marine (Cruzille)
CHAPUIS Armelle (Cruzille)
HUSSON Marie-Claire (Montbellet)
FELIX Béatrice (Préty)
GRESSARD Marie-Claude (Préty)
DUMONT Marc (Saint Albain)
BELLECOSTE MARTIN Marie (Saint Albain)
PRUDENT Emmanuelle (Viré)

- Tourisme, attractivité du territoire, sport et loisirs - Elu référent : Julien FARAMA

CHARNAY Dominique (Burgy)
PERRE Paul (Chardonnay)
CHERVIER Jean-Pierre (Clessé)
CREMONA Cédric (Cruzille)
DELPEUCH Pierre-Michel (La Chapelle sous Brancion)
BELIGNE Philippe (La Truchère)

GOURLAND Philippe (Lugny)
BLANC Agnès (Lugny)
POLATIDIS Dominique (Martailly les Brancion)
DREVET Marie-Thérèse (Montbellet)
DESCOMBIN Christophe (Plottes)
FATET Carole (Préty)
GRESSARD Marie-Claude (Préty)
IOOS Xavier (Préty)
DUMONT Marc (Saint Albain)
SAINT HILARY Gaëlle (Tournus)
STAUB Frédéric (Tournus)
VEAU Bertrand (Tournus)
PAGEAUD Line (Tournus)
JOUSSEAU Dominique (Viré)

- Communication - Elu référent : Julien FARAMA

PETIT Gilles (Ozenay)
FATET Carole (Préty)
DUMONT Marc (Saint Albain)
SAINT HILARY Gaëlle (Tournus)
DESROCHES Patrick (Viré)

- Finances, Budget – Elu référent : Guy PERRET

LAUGERE Jean-Claude (Chardonnay)
CHARPY-PUGET Gilles (Cruzille)
PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon)
CLEMENT Patricia (Fleurville)
BELIGNE Philippe (La Truchère)
THIELLAND Gérard (Lacrost)
BACHELET Robert (Le Villars)
BLANC Agnès (Lugny)
DREVET Marie-Thérèse (Montbellet)
GARNIER Gisèle (Ozenay)
MONEGAT Denis (Préty)
IOOS Xavier (Préty)
GABRELLE Catherine (Royer)
VARIN René (Tournus)
STAUB Frédéric (Tournus)
SAINT HILARY Gaëlle (Tournus)
MERMET Anne (Tournus)
CURTIL Sébastien (Uchizy)
DAILLY Jean-Maurice (Viré)
SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

- Aménagement du Territoire – Elu référent : Bertrand VEAU

PROST Magali (Bissy la Mâconnaise)
CHARNAY Dominique (Burgy)
RATTEZ Karine (Cruzille)
CHARPY PUGET Gilles (Cruzille)
PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon)
BERGMAN Nicolas (La Chapelle sous Brancion)
DELPEUCH Pierre-Michel (La Chapelle sous Brancion)
THIELLAND Gérard (Lacrost)
BACHELET Robert (Le Villars)
GALEA Guy (Lugny)
DREVET Marie-Thérèse (Montbellet)
CURTET Pascal (Montbellet)
PETIT Gilles (Ozenay)
GARNIER Gisèle (Ozenay)
DOUSSAU Gérard (Préty)
IOOS Xavier (Préty)

GAUDILLER Joël (Royer)
BOSIO Hervé (Tournus)
FARAMA Julien (Tournus)
SAINT HILARY Gaëlle (Tournus)
STAUB Frédéric (Tournus)
PAGEAUD Line (Tournus)
COLIN Gérard (Tournus)
PIN Jean-Paul (Tournus)
MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy)
JOUSSEAU Dominique (Viré)
CHABRIDON Brigitte (Fleurville)

- Travaux et entretien des bâtiments et infrastructures communautaires

Assainissement, Gemapi - Elu référent : M. Guy GALEA

SURGOT Freddy (Bissy la Mâconnaise)
CHARNAY Dominique (Burgy)
CHAPUIS Armelle (Cruzille)
GUILLEMIN Jacky (Fleurville)
DREVET Marie-Thérèse (Montbellet)
CURTET Pascal (Ozenay)
CORON Rodolphe (Ozenay)
GARNIER Gisèle (Ozenay)
HYEULLE Patrick (Ozenay)
ELOY Philippe (Plottes)
DESMARIS Bruno (Plottes)
FARAMA Julien (Tournus)
SIMOULIN Christine (Tournus)
PRUDENT Emmanuelle (Viré)

- Développement économique – Elu référent : Patrick DESROCHES

CHARNAY Dominique (Burgy)
BERTHAUD Guylaine (Chardonnay)
PERRE Paul (Chardonnay)
CLEMENT Patricia (Fleurville)
DELPEUCH Pierre-Michel (La Chapelle sous Brancion)
BERGMAN Nicolas (La Chapelle sous Brancion)
BELIGNE Philippe (La Truchère)
THIELLAND Gérard (Lacrost)
ROUGEOT François (Lugny)
POLATIDIS Dominique (Martailly les Brancion)
DREVET Marie-Thérèse (Montbellet)
CURTET Pascal (Ozenay)
PETIT Gilles (Ozenay)
MONEGAT Denis (Préty)
IOOS Xavier (Préty)
GABRELLE Catherine (Royer)
JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé)
SAINT HILARY Gaëlle (Tournus)
STAUB Frédéric (Tournus)
VEAU Bertrand (Tournus)
FARAMA Julien (Tournus)

- Transition écologique, Environnement et Développement numérique : Elu référent :
Philippe BELIGNE

REVOL Philippe (Bissy la Mâconnaise)
SANGOY Guillaume (Bissy la Mâconnaise)
GROZELLIER Agnès (Bissy la Mâconnaise)
CHARNAY Dominique (Burgy)
CHERVIER Jean-Pierre (Clessé)
RATTEZ Karine (Cruzille)
PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon)

CLEMENT Patricia (Fleurville)
 BERGMAN Nicolas (La Chapelle sous Brancion)
 GALLUCHOT Daniel (Lacrost)
 BACHELET Robert (Le Villars)
 GALEA Guy (Lugny)
 GALLI Bruno (Montbellet)
 CURTET Pascal (Ozenay)
 PETIT Gilles (Ozenay)
 DOUSSAU Gérard (Préty)
 GABRELLE Catherine (Royer)
 DUMONT Marc (Saint Albain)
 VARIN René (Tournus)
 PIN Jean-Paul (Tournus)
 SIMOULIN Christine (Tournus)
 LEFRONT Anne (Tournus)

4. Constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de fixer la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté Mâconnais-Tournugeois et ses communes membres comme suit :

- Le Vice-Président en charge des Finances,
- Deux représentants pour Tournus dont le Président de la Communauté de Communes
- Un représentant par Commune pour les autres Communes.

5. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de

- constituer une commission d'appel d'offres permanente,
- désigner par vote à bulletin secret les 5 membres titulaires et 5 membres suppléants siégeant dans cette commission comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme CLEMENT Patricia	M. CHERVIER Jean-Pierre
M. BELIGNE Philippe	M. PERRUSSET Henri
M. VARIN René	M. BACHELET Robert
Mme SIMOULIN Christine	M. IOOS Xavier
M. GALEA Guy	Mme SAINT HILARY Gaëlle

6. Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de désigner par un vote à main levée la commission de délégation de service public comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme CLEMENT Patricia	M. CHERVIER Jean-Pierre
M. BELIGNE Philippe	M. PERRUSSET Henri
M. VARIN René	M. BACHELET Robert
Mme SIMOULIN Christine	M. IOOS Xavier
M. GALEA Guy	Mme SAINT HILARY Gaëlle

7. Désignation des représentants pour siéger au Conseil d'Administration du Pays d'Art et d'Histoire

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de désigner Mme Anja MARTENS, M. DELPEUCH Pierre-Michel et FARAMA Julien représentants de la Communauté de Communes au conseil d'administration du Pays d'Art et d'Histoire « Entre Cluny et Tournus ».

8. Désignation des membres au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme et de la Commission Mixte de l'Office de Tourisme

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de désigner :

- les représentants de la Communauté de Communes au conseil d'administration de l'association de l'Office de Tourisme Mâconnais Tournugeois comme suit :

Titulaires : CLEMENT Patricia

FARAMA Julien

PAGEAUD Line

MARTENS Anja

VARIN René

DELPEUCH Pierre-Michel

PERRET Guy

IOOS Xavier

DREVET Marie-Thérèse

DESROCHES Patrick

Suppléants : JAILLET Stéphane

MAIRE DU POSET Arnaud

BACHELET Robert

LEFRONT Anne

PERRUSSET Henri

DUMONT Christian

TALMEY Patrick

PERRE Paul

PETIT Gilles

CHARNAY Dominique

- les membres de la commission mixte de l'office de tourisme comme suit :
FARAMA Julien, CLEMENT Patricia, BELIGNE Philippe

9. Désignation des membres du comité de pilotage du Massif Sud Bourgogne

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés de désigner les membres du comité de pilotage du Massif Sud Bourgogne comme suit :

- MERMET Anne
- GOURLAND Philippe
- TALMEY Patrick
- PERRET Guy
- DELPEUCH Pierre-Michel

10. Désignation des membres au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'élire pour représenter la Communauté de Communes au sein du Comité syndical du Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Mâconnais Sud Bourgogne les dix-sept membres titulaires suivants :

CLEMENT Patricia

BACHELET Robert

VEAU Bertrand

RAVOT Christophe

FARAMA Julien

VARIN René

PIN Jean-Paul

PERRE Paul

PETIT Gilles

JAILLET Stéphane

DREVET Marie-Thérèse

DUMONT Marc

IOOS Xavier

CHARNAY Dominique

DESROCHES Patrick

GALEA Guy

STAUB Frédéric

11. Désignation des représentants au SMET

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'élire pour représenter la Communauté de Communes au sein du Comité syndical du SMET 71 M. CHERVIER Jean-Pierre, PERRUSSET Henri, VARIN René qui ont obtenu la majorité absolue à l'issue du vote à bulletin secret.

12. Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein des Comités Syndicaux pour l'exercice de la compétence Gemapi

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner les délégués qui représenteront dans le cadre de la compétence GEMAPI, la Communauté de Communes au sein des Comités Syndicaux comme suit :

SYNDICAT DE LA NATOUZE		
Communes	Titulaires	Suppléants
MARTAILLY LES BRANCION	TOUZOT Frédéric	TALMEY Patrick
	HEINZLE Marc	DEDIENNE Eric
OZENAY	GARNIER Gisèle	CHARDONNAY François
	CROCE Roland	CORON Rodolphe
ROYER	DUPRE Vincent	GABRELLE Catherine
	MASSON Jean-Claude	HERISSAY Albert
COMITE DE PILOTAGE EN CHARGE DE L'ETUDE DE PREFIGURATION « COMPETENCE GEMAPI » BASSIN VERSANT SEILLE		
LA TRUCHERE	BELIGNE Philippe	POTHIER Josette
	FAUCHON Christian	GABILLET
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DE LA REGION DE CUISERY		
TOURNUS	SIMOULIN Christine	SAINT HILARY Gaëlle
	COLIN Gérard	PIN Jean-Paul
LACROST	RONSAT FICHET Gérard	KIELBASA Ludovic
	GALLUCHOT Daniel	HENRY Jérôme

13. Désignation des membres de la commission locale du secteur sauvegardé de Tournus

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner au sein de la commission locale du secteur sauvegardé de Tournus

les 4 délégués titulaires suivants :

- STAUB Frédéric,
- MERMET Anne
- PAGEAUD Line
- MARTENS Anja

Les 4 délégués suppléants suivants :

- FARAMA Julien
- DUMONT Christian
- CLEMENT Patricia
- PIN Jean-Paul

14. Désignation des membres du comité d'agrément de « la Pépiti' »

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner Mme SAINT HILARY Gaëlle, M. DESROCHES Patrick, M. Gérard THIELLAND et M. Philippe BELIGNE représentants de la Communauté de Communes au sein du comité d'agrément de la Pépiti'.

15. Désignation des membres du comité de pilotage « La Croisée »

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner Mmes SAINT HILARY Gaëlle, DREVET Marie-Thérèse, Patricia CLEMENT et M. Gérard THIELLAND représentants de la Communauté de Communes au sein du comité de pilotage de l'espace « Coworking La Croisée ».

16. Désignation des représentants à l'Agence Technique Départementale

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner M. Frédéric STAUB, représentant titulaire et M. Julien FARAMA, représentant suppléant à l'Agence Technique Départementale.

17. Désignation d'un représentant titulaire à la commission consultative paritaire « énergie » Sydesl – EPCI

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner M. René VARIN représentant titulaire et M. Robert BACHELET représentant suppléant de l'intercommunalité au sein de la commission consultative paritaire « Energie » SYDESL- EPCI.

18. Désignation du représentant à l'association pour l'insertion, le logement et l'emploi en sud bourgogne

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner Mmes LEFRONT Anne, CLEMENT Patricia et M. IOOS Xavier pour représenter la Communauté de Communes au sein du Conseil d'administration de l'Association AILE Sud Bourgogne.

19. Désignation des représentants de la CCMT au CNAS

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner Mme CLEMENT Patricia, délégué élu et Nelly JAZE, délégué agent pour représenter la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois au CNAS.

Aire d'accueil des gens du voyage

20. Modification du Règlement de l'aire d'accueil des gens du voyage

➔ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE de valider la modification du règlement intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage

Economie

21.Choix de l'entreprise retenue pour le marché d'extension de la zone d'activité de l'Ecarlatte

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE d'attribuer la tranche 1 du marché relatif à l'extension de la zone d'activité de l'Ecarlatte comme suit :

Lots / Entreprises retenues	Montant total du marché	
	HT	TTC
Lot unique : extension de la zone d'activité (tranche 1)		
EIFFAGE – SENOZAN 71260	289 590.75	347 508.90

- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

22.Convention Pacte territorial avec la Région

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE

- d'approuver les montants à inscrire aux deux fonds soit 15 738 € pour le fonds d'avances remboursables et 47 214 € pour le fonds régional des territoires.
- d'approuver les deux conventions pour le fonds en avance remboursable et pour le fonds régional des territoires et d'autoriser le Président à les signer.

23.Zone d'activité de l'Ecarlatte : vente d'un terrain à M. CLERC

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE de

- valider la vente d'une parcelle de terrain située sur la zone d'activité L'Ecarlatte d'une superficie d'environ 1 000 m² (la superficie sera précisée dans le document d'arpentage) à la société Décap'Bourgogne représentée par M. CLERC Christophe ou à toute personne morale pouvant se substituer à M.CLERC au prix de 14 € le m² outre TVA
- donner pouvoir au Président, avec faculté de se substituer tout membre du Conseil de la Communauté, pour signer tout acte notarié et plus généralement faire le nécessaire.

24.Espace coworking La Croisée : Choix de l'entreprise retenue pour l'animation de l'espace

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité des voix (39 POUR – 1 ABSTENTION et 0 CONTRE)

- d'attribuer la prestation animation de La Croisée à Ecogit'Actions situé à La Roche Vineuse pour un montant de 25 000 € HT,
- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces relatives à cette prestation.

25.Aide à l'immobilier d'entreprise : SARL ECJ

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE :

- d'attribuer après étude de son dossier, une aide à l'immobilier d'un montant de 5 000 € à la SARL ECJ dans le cadre de la création de 5 chambres d'hôtes sur la Commune de Viré,
- d'autoriser le Président ou de son représentant à signer toutes pièces relatives à cette aide.

26. Adoption du cadre réglementaire pour l'annulation des loyers de la Pépi't durant l'état d'urgence

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE que sur demande, les entreprises de moins de 10 salariés en phase de démarrage (moins de 3 ans) répondant à un des critères suivants peuvent être exonérées des loyers de la Pépi't pendant la période d'état d'urgence sanitaire (soit du 24 Mars 2020 au 10 Juillet 2020) :

- Entreprises ayant fait l'objet d'une fermeture administrative ou entreprises ayant une activité amont ou aval des secteurs ayant connu une fermeture administrative (fournisseurs, prestataires),
- Etablissements qui ont enregistré une baisse du chiffre d'affaires de 50 % minimum cumulée pendant l'état d'urgence par rapport à la même période sur 2019. Pour les entreprises créées après le 1er mars 2019, la perte de CA (HT ou net de taxes) est évaluée par rapport au chiffre d'affaires mensuel moyen sur la période comprise entre la date de création de l'entreprise et le 29 février 2020.

27. Vente d'un bâtiment à l'entreprise Zig Zag : modification du titre de l'acquéreur

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE

- de valider la vente du bâtiment cadastré AP 356 situé sur la zone du Pas Fleury à Tournus au montant de 135 000 € outre TVA, à M. DESBROSSES David ou toute personne morale qui se substituerait et serait représentée par M. DESBROSSES David
- d'autoriser le Président à signer toute acte notarié et documents administratifs relatifs à cette cession.

28. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

→ Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE

- d'autoriser le Président à recruter des agents contractuels pour remplacer un fonctionnaire ou un agent non titulaire momentanément indisponible conformément aux motifs énoncés ci-dessus et à signer les contrats de travail et avenants,
- de préciser que les crédits suffisants seront prévus au budget intercommunal,
- de charger Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 21 h 10.